

## COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS

### Procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 9 mars 2026 à 19h

**Date de convocation : 3 mars 2026**

**Convoqués et présents :** Mme Stéphanie ROUSSIES, Maire

Mr Alain BOURDET, Mme Emilie LEFEBVRE, Mme Géraldine ARNOULD, Mr Stéphane DEVEZ adjoints  
Mr Francis JAMMES, conseiller délégué  
Mmes Nathalie BRUNET, Sandie CASSAN, Ginette GINESTE, Joëlle SABATIE, Amélie VERGNE, Mrs  
Michel ARNAUDET, Didier GAYA, Florian LAFLORENCIE, Jean-François GUERRAND, conseillers  
municipaux

**Excusée ayant donné procuration :**

Mme Amélie VERGNE à Mr Francis JAMMES

Le quorum est atteint (13 présents en début de séance et 14 ensuite sur 15, quorum à 8)

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2025
3. Budgets de la commune, du service assainissement et du lotissement les Prés de Lascol
  - Vote du compte de gestion 2025
  - Vote du compte administratif 2025
  - Affectation du résultat de fonctionnement 2025
4. Investissements 2026 : mandatement de dépenses avant le vote du budget primitif 2026
5. CAUVALDOR : acceptation du fonds de concours pour l'aménagement de l'avenue Jean Lurçat
6. Groupe scolaire Jean Lurçat : demande subvention pour sortie scolaire à Paris
7. Territoire d'Energies 46 : motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie à TE 46
8. Tableau de permanences pour les élections municipales 2026
9. Questions diverses

#### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme la Maire remercie les membres présents pour ce dernier conseil municipal avec cette équipe et propose Mme Emilie LEFEBVRE comme secrétaire.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme Emilie LEFEBVRE en tant que secrétaire de séance.**

#### **2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2025**

Il s'agit d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2025.**

#### **3. Budgets de la commune, du service assainissement et du lotissement les Prés de Lascol**

#### **BUDGET COMMUNE :**

- **Vote du compte de gestion 2025**

Pour rappel le compte de gestion est établi par le Trésorier de la collectivité et le compte administratif par la collectivité. Ils sont tous les deux en conformité.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité le conseil municipal approuve le compte de gestion de la commune 2025.**

- **Vote du compte administratif 2025**

Il se résume ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		572 306,19	69 444,82		69 444,82	572 306,19
Opérations exercice	748 227,85	882 523,78	606 558,33	372 098,53	1 354 786,18	1 254 622,31
Résultat de l'exercice		134 295,93	234 459,80		100 163,87	
Total	748 227,85	1 454 829,97	676 003,15	372 098,53	1 424 231,00	1 826 928,50
Résultat de clôture		706 602,12	303 904,62			402 697,50
Restes à réaliser			6732,00		6 732,00	
Total cumulé		706 602,12	310 636,62		6 732,00	402 697,50
Résultat de clôture		706 602,12	310 636,62			395 965,50

Les programmes d'investissement réalisés sont :

- Travaux avenue Jean Lurçat : 426 564,67 €
- Réfection des sanitaires école : 58 052,21 €
- Climatisation mairie et réfection sanitaires école : 6 559,44 €
- Logement école : chauffe-eau 1 595,40 €
- Travaux voirie mise à niveau des bouches à clés : 4 008 €
- Eclairage public (Gary, les Cartoules, Roume-Basse, Impasse du Sud) : 17 288,54 €
- Extincteurs : 535,55 €
- Poteau incendie rue de Costerousset : 3 553,85 €
- Petit matériel foyer rural (mange-debout, tabouret) : 1 076,64 €
- Petit équipement (bancs, tables pique-nique) : 5 005,08 €
- Petit équipement cantine scolaire (éplucheuse, coupe frites) : 2 842,78 €
- Remplacement menuiserie foyer rural : 7 196,16 €
- Petit équipement service technique (Sécateur électrique) : 1 700,50 €
- Eclairage Noël : 2 262,00 €
- Travaux divers : (dissimulation BT et FT PLIEUX) : 18 501,38 €
- Travaux voirie rue des écoliers : 21 759,60 €

TOTAL DES PROGRAMMES : 580 368.80 €.

Cette année, très peu de restes à réaliser inscrits en fin d'année, ce qui est la preuve d'un budget sincère.

Les prévisions en fonctionnement et investissement ont été respectées.

Les subventions ne sont pas toutes versées car comme toujours elles surviennent postérieurement à la fin des travaux.

Comme le prévoit la réglementation, Mme Stéphanie ROUSSIES quitte la salle et demande à Mr Alain BOURDET de faire voter le compte administratif.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2025 de la commune.**

- **Affectation du résultat de fonctionnement 2025 :**

Mme la Maire informe que l'on comble le déficit d'investissement en réserve d'investissement. On affecte donc les 310 636,62 € au compte 1068 couverture du besoin de financement d'investissement et on reporte 395 965,50 € en fonctionnement.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 de la commune.**

**BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT :**

- **Vote du compte de gestion 2025**

Il est en concordance avec le compte administratif 2025 du service assainissement.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité le conseil municipal approuve le compte de gestion du service assainissement 2025.**

- **Vote du compte administratif 2025**

Il se résume ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		587 600,44		127 705,22		715 305,66
Opérations exercice	114 839,57	80 312,27	17 307,87	33 125,00	132 147,44	113 437,27
<b>Résultat exercice</b>	<b>34 527,30</b>			<b>15 817,13</b>	<b>18 710,17</b>	
<b>Total</b>	<b>114 839,57</b>	<b>669 912,71</b>	<b>17 307,87</b>	<b>160 830,22</b>	<b>132 147,44</b>	<b>828 742,93</b>
Résultat de clôture		553 073,14		143 522,35		696 595,49
Restes à réaliser			5 000,00		5 000,00	
<b>Total cumulé</b>		<b>553 073,14</b>	<b>5 000,00</b>	<b>142 522,35</b>	<b>5 000,00</b>	<b>696 595,49</b>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>553 073,14</b>		<b>138 522,35</b>		<b>691 595,49</b>

Pour information, le schéma directeur d'assainissement est terminé. Des travaux importants et obligatoires ont été chiffrés par le bureau d'études Altéréo et devraient commencer en 2026.

Comme le prévoit la réglementation, Mme Stéphanie ROUSSIES quitte la salle et demande à Mr Alain BOURDET de faire voter le compte administratif.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2025 du service assainissement.**

- **Affectation du résultat de fonctionnement 2025 :**

Le résultat d'investissement définitif étant excédentaire, le résultat d'exploitation de 553 073,14 € est reporté en totalité.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 du service assainissement.**

## BUDGET LOTISSEMENT LES PRES DE LASCOL :

### - Vote du compte de gestion 2025

Il est en concordance avec le compte administratif 2025 du service assainissement.

Après un vote à main levée, à l'unanimité le conseil municipal approuve le compte de gestion 2025 du lotissement les Prés de Lascol.

### - Vote du compte administratif 2025

Il se résume ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		41 711,00		85 306,24		127 017,24
Opérations exercice	4 578,16		23 126,97		27 705,13	
Résultat exercice	4 578,16		23 126,97		27 705,13	
Total	4 578,16	41 711,00	23 126,97	85 306,24	27 705,13	127 017,24
Résultat de clôture		37 132,84		62 179,27		99 312,11

Cette année le budget se résume au paiement des annuités d'emprunt et à la reprise des excédents de fonctionnement et d'investissement.

Il reste trois lots à vendre, dont un qui est en pourparlers.

Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2025 du lotissement les Prés de Lascol.

#### 4. Investissements 2026 : mandatement de dépenses avant le vote du budget primitif 2026

Mme la Maire rappelle que le conseil municipal peut autoriser par délibération le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Quatre factures sont concernées :

PAUL PEINTURE pour la réalisation d'une Œuvre d'Art à l'école pour 3 400,00 €

TE 46 - FDEL pour travaux dissimulation BT à Plieux – chemin des 4 vents pour 7 782,10 €

INDY SYSTEM – achat ordinateurs école pour 5 633,66 €

ALTEREO décompte n°7 SDA (Schéma Directeur d'Assainissement) pour 1 694,40 € sur le budget assainissement

Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le mandatement de 4 factures en investissement 2026.

#### 5. CAUVALDOR : acceptation du fonds de concours pour l'aménagement de l'avenue Jean Lurçat

Une demande de subvention pour l'aménagement de l'avenue Jean Lurçat avait été faite en octobre 2024 auprès de Cauvaldor au titre du fonds de concours. Une subvention a été attribuée en décembre 2025 pour la somme de 30 456,17 €. Il convient maintenant d'accepter cette subvention.

Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la subvention de CAUVALDOR de 30 456,17 € au titre du fonds de concours.

## 19h40 : Arrivée de Mme Ginette GINESTE.

### 6. Groupe scolaire Jean Lurçat : demande subvention pour sortie scolaire à Paris

Mme la Maire donne lecture du courrier de Mme la directrice du groupe scolaire qui sollicite une subvention exceptionnelle de la mairie pour soutenir un séjour scolaire à Paris dans le cadre du programme pédagogique en lien avec l'enseignement moral et civique pour les élèves de CM1 et CM2 dont 9 enfants de la commune.

Madame la Maire indique qu'à la suite de la réalisation d'une fresque collective réalisée à l'école et plus particulièrement sous le préau pendant une semaine sur le thème Jean Lurçat, la directrice a pris l'initiative de monter un dossier de participation au projet de l'audace artistique et culturelle 2026. Si le projet remporte ce prix, l'école recevra une dotation financière. Une cérémonie nationale de remise des prix se tiendra le 21 mai au Panthéon à Paris en même temps que le voyage scolaire de la classe CM1/CM2.

Mr Stéphane DEVEZ étant parent d'élève concerné, il ne prend pas part au vote.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal vote le versement d'une subvention de 50 € par enfant domicilié sur la commune soit la somme de 450 €.**

### 7. Territoire d'Energies 46 : motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie à TE 46

Mme la Maire donne lecture de la motion de TE46 demandant aux collectivités de réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie à TE 46.

L'Etat aimerait que le Département prenne cette autorité, ce qui paraît non concevable vis-à-vis de la FDEL qui existe depuis 1985 et qui met tout en œuvre depuis des années pour soutenir les projets des communes rurales. Le risque serait que les crédits jusqu'ici réservés aux petites communes soient fondus avec les autres politiques territoriales.

**Après un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la motion pour soutenir TE 46.**

### 8. Tableau de permanences pour les élections municipales 2026

Le planning des permanences est établi pour le dimanche 15 mars 2026 seulement étant donné qu'il n'y aura qu'un seul tour dans notre commune.

Pour info, une électrice a demandé à participer à la tenue du bureau de vote et au dépouillement.

L'élection du Maire et des Adjoints est fixée au samedi 21 mars 2026 à 12h.

Mme Géraldine Arnould demande si une liste des quelques doléances répertoriées pendant la campagne a été élaborée ; c'est en cours.

### 9. Questions diverses

**Ecole :** Mme la Maire informe que Mr Vincent PROLHAC sera en arrêt maladie du 10/03/2026 au 22/04/2026 et sera remplacé en cuisine par Mme Vanessa FELTEN, elle-même remplacée par Mme Laëticia CARBONE.

**Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :** il s'agit des ventes sur lesquelles la mairie a la possibilité de préempter. Cette information est donnée chaque année suite à la délégation du conseil à Mme la Maire. Pour 2025 17 DIA ont été reçues en mairie, il n'y a pas eu de préemption.

**Randonnée de véhicules anciens :** pour information, des véhicules anciens traverseront la commune le vendredi 22 mai prochain.

Mr Florian LAFLORENCIE rapporte qu'une anomalie lui a été signalée au rond-point de l'Europe : le panneau indiquant la direction de la mairie dirige vers l'avenue du Général de Gaulle, il manque un panneau pour diriger ensuite vers la rue des Termes. Après vérification, il y sera remédié.

Mme la Maire remercie Mme Emilie LEFEBVRE et Mme Amélie VERGNE, qui ont décidé de ne pas se représenter, pour leur implication dans l'équipe municipale tout au long du mandat écoulé.

Fin de séance : 20h18

Vu la Maire,

Vu la secrétaire,

Stéphanie ROUSSIES

Emilie LEFEBVRE